

Loi sur les

Mise en œuvre de l'article 41 de la partie VII
LANGUES OFFICIELLES



État des réalisations 2003-2004



Mise en œuvre de l'article 41 de la partie VII

Loi sur les

LANGUES OFFICIELLES

État des réalisations 2003-2004

juillet 2004

Rapport publié par

Développement économique Canada
pour les régions du Québec
Montréal (Québec) H4Z 1E8

www.dec-ced.gc.ca

© Ministère des Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada

Numéro de catalogue : lu90-1/1-2004
ISBN : 0-662-68328-5

Photo : Guy Gauthier, ©Le Québec en images, CCDMD

Imprimé au Canada

novembre 2004



Canada

Table des matières

ARTICLE 41 DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

« Favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et appuyer leur développement ainsi que promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. »

Renseignements généraux	1
Préambule	3
Sommaire des réalisations 2003-2004	5
État détaillé des réalisations 2003-2004	7

Renseignements généraux

Organisme du gouvernement du Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec

Ministre responsable
L'honorable Jacques Saada

Responsables de la mise en œuvre de la partie VII de la *Loi*

Sous-ministre
Michelle d'Auray

Sous-ministre adjointe aux Opérations
Manon Brassard

Championne des langues officielles
Rita Tremblay

Gestionnaire responsable
Stéphane Dufour

Coordonnatrice nationale
Louisette D'Amboise

Période couverte
Année 2003-2004

Coordonnées de la coordonnatrice nationale

Louisette D'Amboise
Coordonnatrice nationale
Développement économique Canada
800, square Victoria
Bureau 3800, C.P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Téléphone : (514) 496-0946
Télécopieur : (514) 283-7491
Courriel : louisette.d_amboise@dec-ced.gc.ca

Préambule

Le mandat de **Développement économique Canada** consiste à promouvoir le développement économique des régions du Québec, en accordant une attention particulière à celles dont la croissance économique est lente et les emplois insuffisants, afin qu'il en résulte, à long terme, une amélioration de la prospérité et de l'emploi.

Les orientations retenues par Développement économique Canada mettent l'accent sur l'adoption de nouvelles technologies au sein des petites et moyennes entreprises québécoises, l'innovation et l'économie du savoir ainsi que l'adaptation économique des collectivités et des régions en difficulté, dans une perspective de développement économique durable. Son cadre d'intervention stratégique comporte un ensemble de priorités regroupées sous les résultats stratégiques de base suivants :

- le développement des entreprises
- l'amélioration de l'environnement économique des régions.

Comme les résultats obtenus en témoignent, Développement économique Canada accorde une attention soutenue à la mise en œuvre de l'article 41 de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* en conformité avec son plan d'action triennal élaboré dans l'esprit de son mandat.

Dans le cadre du premier résultat stratégique de son cadre d'intervention, soit le *Développement des PME*, l'agence travaille notamment auprès des petites et moyennes entreprises et avec des organismes sans but lucratif qui offrent des services aux entreprises. À ce chapitre, pour l'année 2003-2004, l'agence a accordé plus

de 6,6 millions de dollars pour la réalisation d'environ 90 projets présentés par des entreprises du milieu anglophone dans les domaines retenus comme prioritaires ainsi que des organismes qui leur offrent des services spécialisés.

Afin de favoriser l'*Amélioration de l'environnement économique des régions*, ce qui constitue le second résultat stratégique visé, l'agence interagit plus particulièrement avec les intervenants économiques clés dans les différentes régions du Québec, tels les organismes qui offrent des services de concertation et de mobilisation de leur milieu et des exploitants d'équipements collectifs à vocation économique, d'attrait touristiques et de centres de recherche précommerciale, par exemple. Les priorités se rapportent à la capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie, la mise en valeur économique des atouts régionaux de développement, ainsi que le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir. Au cours de l'année 2003-2004, l'agence a approuvé une trentaine de projets présentés par des promoteurs du milieu anglophone en lien avec cet objectif stratégique, pour un montant de plus de 3 millions de dollars.

L'agence travaille de concert avec plus d'une centaine d'organismes du milieu, dont plusieurs ont pour vocation d'offrir des services spécialisés aux entreprises régionales. L'agence favorise le développement et le renforcement de liens entre les communautés anglophones et les groupes intermédiaires qu'elle appuie financièrement dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes. Par exemple, l'agence a explicité ses attentes, en matière de services et de liens avec les membres de la

communauté anglophone, auprès des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du Québec. Ces organismes ont pour mission de contribuer au développement économique de leur collectivité en stimulant la participation de la collectivité dans la prise en charge de son avenir. Elles sont dirigées par des conseils d'administration autonomes qui ont une représentation basée sur les principaux secteurs d'activités économiques, les groupes d'intérêt et les différents territoires de leur région. Il existe 57 SADC au Québec qui sont situées dans des régions rurales. Le mandat des SADC s'articule autour de deux axes, soit d'une part, des services à la collectivité (concertation, planification, animation et développement de projets structurants) et d'autre part, des services aux entreprises (accès au financement, aide technique et soutien à l'entrepreneurship).

Afin de favoriser une meilleure connaissance des programmes et des services de l'agence ainsi qu'une pleine participation de sa clientèle anglophone, l'agence, après avoir actualisé l'information relative à la *Loi* et à l'article 41 auprès de son équipe de gestion, a désigné une personne-ressource au sein de chacun de ses bureaux d'affaires pour interagir avec les représentants des communautés anglophones.

Développement économique Canada travaille également en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux. Plus spécifiquement, pour ce qui est de l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, l'agence a conclu une entente avec Patrimoine canadien dans le cadre du programme de Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) et s'est associée à Industrie Canada pour la mise en œuvre du volet économique du plan d'action gouvernemental sur les langues officielles. L'agence continue de participer au Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone et est représentée au sein de son comité exécutif, de la Table

gouvernementale regroupant plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada. Elle copréside son groupe de travail permanent sur les communications et celui sur la création d'emplois et la diversification économique. L'agence a de plus participé aux diverses rencontres d'échange et de consultation organisées par le Bureau du Conseil privé et par Industrie Canada auprès d'un ensemble d'organismes de la communauté anglophone du Québec.

L'adaptation économique des collectivités et des régions en difficulté interpelle également Développement économique Canada. À titre d'exemple, le bureau d'affaires de la Côte-Nord, qui préparait une approche stratégique planifiée à l'intention de la Basse-Côte-Nord en tenant compte des caractéristiques et des défis particuliers de cette région dont la majeure partie est anglophone, s'est impliqué de façon intensive dans l'appui aux communautés affectées par un moratoire et une fermeture temporaire sur les pêches du gouvernement fédéral. Il a assuré la mise en œuvre des Mesures d'adaptation des collectivités de pêche du Québec (MACPQ) et de divers projets dans le cadre de ses programmes réguliers. Il a initié plusieurs rencontres de consultation rejoignant des centaines de participants, a collaboré avec les organismes du milieu en soutien aux personnes et aux collectivités, a approuvé, notamment, des projets de sensibilisation sur les perspectives d'avenir, sur le développement de l'esprit d'entrepreneurship et sur la recherche de pistes de diversification économique.

L'année 2003-2004 marque la fin du plan d'action triennal 2001-2002 à 2003-2004 de l'agence qui est prête à s'engager dans la réalisation de sa nouvelle planification construite à partir de ses acquis, des liens qu'elle entend consolider avec la communauté et de l'implication des ressources internes, tant du bureau central que des bureaux d'affaires qui ont contribué à son élaboration.

Sommaire des réalisations 2003-2004

I. Principales réalisations

Initiatives auprès de la clientèle anglophone

- Acceptation d'environ 120 projets provenant du milieu anglophone, pour une valeur de plus de 9,6 millions de dollars dans le cadre des divers programmes de l'agence.
- Suivi des obligations des Sociétés d'aide au développement des collectivités reliées aux dispositions de la *Loi sur les langues officielles*.
- Appui à l'entrepreneuriat auprès des jeunes anglophones par des contributions à des organismes partenaires (SADC, *Youth Employment Services*, Centre Dobson-Lagassé).
- Services d'information aux entreprises anglophones par l'intermédiaire des Centres de services d'aide aux entreprises.
- Participation aux activités du Comité national de développement des ressources humaines pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire (Comité national) ; membre actif du comité exécutif ; coprésidence du groupe de travail sur la diversification économique et la création d'emplois ; participation aux groupes permanents de travail sur les communications et sur les jeunes.
- Mise en œuvre des Mesures d'adaptation des collectivités de pêche au Québec à l'intention notamment des communautés de la Basse-Côte-Nord dont la très grande majorité est anglophone et de celles de la région de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine.

Consultation des communautés et collaboration interministérielle et prise en considération des priorités des communautés linguistiques en situation minoritaire

- Participation aux diverses rencontres de consultation et d'échange avec les organismes de la communauté anglophone du Québec, en collaboration avec le Bureau du Conseil privé et Industrie Canada, en vue de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement sur les langues officielles.
- Collaboration avec Industrie Canada et les autres agences de développement économique pour l'élaboration, au sein du portefeuille de l'Industrie, d'une vision commune d'intervention auprès des communautés minoritaires de langue officielle.
- Conclusion d'un protocole d'entente avec Industrie Canada visant une action concertée et complémentaire dans le cadre du volet économique du plan d'action sur les langues officielles.
- Consultation de la communauté anglophone, prise en compte des priorités identifiées dans la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement sur les langues officielles et examen préparatoire pour la mise en œuvre optimale des projets pilotes de téléformation et de téléapprentissage.
- Dans le contexte des pêches, notamment en Basse-Côte-Nord, consultation d'envergure, en collaboration avec les partenaires gouvernementaux, auprès de la population très majoritairement anglophone, sur les possibilités économiques de la région et prise en considération des recommandations dans les activités de développement du bureau d'affaires de la Côte-Nord.

Activités à l'interne

- Intégration des objectifs visés relativement à l'article 41 dans le *Rapport sur les plans et les priorités* déposé au Parlement.
- Présentation à l'équipe de gestion du Secteur des opérations des principales obligations, des réalisations, de l'implication requise et des activités à réaliser en vertu de l'article 41.
- Choix d'une personne-ressource dans chacun des bureaux d'affaires de l'agence auprès de la clientèle anglophone.
- Préparation et présentation d'une session de formation sur l'article 41 aux personnes-ressources des bureaux d'affaires.
- Diffusion au sein de l'agence de données statistiques sur les caractéristiques socioéconomiques des communautés anglophones.

2. Liste de diffusion de l'état des réalisations

- Les membres de l'équipe de gestion de l'agence
- Les bureaux d'affaires de l'agence, les 14 Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Centres d'aide aux entreprises (CAE) des territoires désignés en vertu de la *Loi sur les langues officielles*
- Les associations représentant les communautés minoritaires de langue officielle au Québec
- La commissaire aux langues officielles
- Les sites Internet et intranet de l'agence
- Les agences de développement régional
- Industrie Canada.

État détaillé des réalisations 2003-2004

I. Objectif

Maintenir une bonne connaissance des programmes et des services de l'agence.

I.1 Activité

Organisation de rencontres par les bureaux d'affaires concernés avec des organismes ou des communautés pour leur présenter les programmes afin :

- de renforcer les liens avec les communautés anglophones du Québec
- de promouvoir les produits et les services de l'agence
- de favoriser l'accès à l'information et aux services du gouvernement du Canada
- de cerner leurs besoins.

Réalisations

En Abitibi-Témiscamingue, l'agence a organisé une rencontre avec le Comité d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC), nouvellement formé dans la région, afin d'établir un premier lien et de favoriser une meilleure connaissance mutuelle. Lors d'une deuxième rencontre, l'agence a présenté ses programmes et ses services à l'organisme.

Sur la Côte-Nord, l'agence a tenu une vaste consultation populaire sur le développement socioéconomique auprès de la population de la Basse-Côte-Nord, dont la majeure partie est anglophone. La Basse-Côte-Nord est une région isolée du reste du Québec ; son économie repose essentiellement sur les pêches. Elle a été affectée par les décisions du gouvernement qui ont entraîné un moratoire sur la pêche à la morue ainsi qu'une fermeture temporaire pour une autre espèce. Le bureau d'affaires de l'agence consulte régulièrement les organismes de développement économique et communautaire anglophones que sont la *Coaster's Association*, le Conseil des maires de la Basse-Côte-Nord, le Centre local de développement de la Basse-Côte-Nord et le CEDEC afin de bien orienter ses interventions auprès de la clientèle anglophone.

En Estrie, l'agence a rencontré les dirigeants des *Townshippers* lors de la soirée *Open House* de l'organisme en novembre 2003. Le bureau d'affaires a aussi participé à une rencontre d'information et d'échange entre le CEDEC des Cantons-de-l'Est et les représentants du gouvernement du Canada en janvier 2004. De plus, le bureau de l'Estrie a rencontré, en avril 2004, les dirigeants du CEDEC afin d'ouvrir le dialogue et de prendre connaissance de leur principal objectif, soit le développement des capacités communautaires.

À Montréal, les principales activités ont été les suivantes : participation active d'un représentant de l'équipe de l'Ouest-de-l'Île à la Table des partenaires du *West Island* visant l'échange d'information, la concertation des initiatives de développement économique sur le territoire et le développement d'initiatives communes en matière d'aide à la PME ; participation similaire dans l'arrondissement Saint-Laurent, dont la Table rejoint un nombre important de gens d'affaires anglophones ; participation de deux représentants de l'agence à un kiosque d'information bilingue portant sur les programmes de l'agence lors de l'*Annual Entrepreneurship Conference of Youth Employment Services*.

Dans la région des Laurentides, deux rencontres ont été organisées afin de rencontrer une douzaine de représentants du CEDEC et ceux du Fonds d'emprunt communautaire féminin pour leur présenter les programmes et les services de l'agence.

En Outaouais, l'agence prend contact avec la direction du CEDEC de la communauté anglophone tous les trimestres afin de connaître sa liste de projets en activité et de cerner si certains pourraient comporter des aspects de développement économique et régional. L'agence favorise les rapprochements du CEDEC avec les organismes de développement régional et agit comme intermédiaire, au besoin, afin de créer des liens avec eux.

Dans la région de Québec — Chaudière-Appalaches, l'agence a rencontré une représentante du CEDEC afin de créer des liens, d'échanger de l'information sur le mandat et les services de chacun et de trouver des pistes de collaboration.

L'agence a appuyé plusieurs événements Contact-Affaires. Il s'agit d'un concept d'animation économique organisé par les SADC et les CAE, en collaboration avec les bureaux d'affaires de l'agence. Chaque événement dure une journée et comporte deux volets développés en fonction des particularités de la région visitée. Le premier volet a pour objectif de fournir aux entrepreneurs et aux intervenants économiques les renseignements pertinents reliés aux particularités économiques de leur région ainsi qu'aux nouvelles pratiques d'affaires. Le deuxième volet a pour but de faire connaître aux dirigeants d'entreprises les programmes et les services du gouvernement du Canada, axés sur le démarrage, la croissance des entreprises, l'exportation, l'innovation et la productivité. Quatre événements Contact-Affaires ont été organisés dans des régions visées par l'article 41, soit Nord-du-Québec (50 participants anglophones), Gaspésie (dix participants anglophones), Montréal (30 participants anglophones) et Chaudière-Appalaches (cinq participants anglophones). Le matériel fourni et les renseignements aux kiosques étaient accessibles en anglais, et un service de traduction simultanée était assuré lors des conférences.

Des organismes partenaires comme La Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse et la Jeune Chambre de commerce de Montréal sont incités régulièrement par l'agence à faire la promotion de leurs services dans les deux langues officielles afin de rejoindre les intervenants francophones et anglophones. De plus, des groupes intermédiaires appliquent les clauses contractuelles relatives aux langues officielles pour la promotion et les services auprès du milieu anglophone. Dans le cadre d'une contribution de l'agence, des services de traduction simultanée ont été offerts lors de la tenue de l'événement *Clusters 2003*, afin de mieux informer les clients anglophones.

En Gaspésie, plusieurs rencontres ont été organisées par la direction du bureau d'affaires et les représentants de la communauté de Pointe-à-la-Croix afin de présenter l'intervention de l'agence relativement aux difficultés entourant la situation du bois d'œuvre, en compagnie du directeur du CEDEC de la Gaspésie et de la direction de l'organisme *Committee for Anglophone Social Action (CASA)*.

1.2 Activité

Maintenir des liens continus avec les communautés anglophones par des efforts soutenus de communication.

Réalisations

L'agence continue de faire appel aux médias des communautés de langue officielle. En ce qui concerne ses campagnes de publicité corporatives et régionales, la Direction générale des communications poursuit l'application de sa politique stipulant que les placements dans les médias anglophones doivent être proportionnels à ceux des médias francophones dans les régions où de tels médias sont disponibles, en proportion du nombre de lecteurs joints.

En 2003-2004, quatre annonces en anglais ont paru dans les médias imprimés, trois dans les hebdomadaires régionaux et une dans une revue mensuelle. De plus, un message publicitaire (à raison de 185 occasions) de 30 secondes a été diffusé dans quatre stations radiophoniques anglophones.

Un membre de la Direction générale des communications de l'agence a participé activement au Groupe permanent des communications du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté anglophone. Cette participation a amené l'agence à appuyer deux initiatives, soit le journal communautaire anglophone *Châteauguay Vision* et les radios communautaires anglophones de la Basse-Côte-Nord.

Toutes les publications, dépliants et brochures sont produits dans les deux langues officielles, soit à l'intérieur d'un même document ou en deux publications distinctes.

Lorsque des communications plus ciblées se sont avérées nécessaires, l'agence a utilisé des moyens plus directs. Par exemple, pour la situation en Basse-Côte-Nord dans le secteur des pêches, un message et un document d'information bilingues ont été adressés à chaque foyer afin de rejoindre toutes les personnes touchées dont la majeure partie sont des anglophones.

2. Objectif

Activités de soutien à la communauté anglophone.

2.1 Activité

Appuyer les initiatives touchant la minorité anglophone et évaluation des niveaux de satisfaction à l'égard des services rendus.

Réalisations

En 2003-2004, l'agence a autorisé 115 projets provenant de la clientèle anglophone, pour un montant de 9,6 millions de dollars. Ces projets ont été approuvés dans le cadre des programmes IDÉE-PME, Fonds spécial Québec côtier (FSQC), Initiative nationale d'adaptation économique, industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux (INAEICB), dans le cadre des Initiatives régionales stratégiques (IRS), des Mesures d'adaptation des collectivités de pêche au Québec (MACPQ) et du Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement (PICTV).

Voici quelques exemples de ces projets :

Dans la région de la Côte-Nord, l'agence a pu intervenir en Basse-Côte-Nord, principalement grâce au MACPQ. L'agence a financé plus de 20 projets pour un montant d'environ 2,3 millions de dollars permettant la création de 241 emplois à court terme au sein de la population anglophone de la Basse-Côte-Nord. On peut citer, à titre d'exemples, des contributions accordées à des entreprises du secteur des pêches afin de procurer de l'emploi à une quarantaine de travailleurs d'usine de transformation des produits marins, de fournir de l'aide à l'exportation, à la commercialisation de produits et à l'amélioration de la productivité. Au plan du développement communautaire, l'Association des pêcheurs côtiers de la Basse-Côte-Nord a bénéficié d'une contribution de plus de 135 000 \$ afin de promouvoir le développement des compétences et la sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès des membres de l'industrie affectés par le moratoire et la fermeture temporaire pour certaines espèces. Également, le Comité zone d'intervention prioritaire de la Côte-Nord-du-Golfe, en collaboration avec les municipalités de Bonne-Espérance et de Blanc-Sablon, a procédé à une vaste campagne de nettoyage et d'embellissement de l'environnement en embauchant 23 travailleurs d'usine de l'industrie des pêches grâce à une contribution de près de 215 000 \$.

En Estrie, l'agence a approuvé une contribution d'environ 100 000 \$ pour le Centre d'entrepreneuriat Dobson Lagassé afin de soutenir le Réseau des jeunes entreprises, grâce à différentes formes d'aide telles que l'accès à un réseau de soutien, des ressources des universités et des anges financiers, un service de conseillers-experts en ligne (CanSCORE) et des conférences-ateliers dans les domaines de la gestion et de l'innovation. L'agence a également financé un Camp Jeunes Entrepreneurs avec la SADC du Haut-Saint-François afin d'offrir à des jeunes anglophones âgés de 14 à 17 ans la possibilité de vivre une expérience unique d'entrepreneur pour une période d'une semaine, de se familiariser avec les différentes facettes de l'entrepreneuriat et de connaître les étapes du démarrage d'une entreprise. Un projet de 90 000 \$ a aussi été accordé au Réseau du patrimoine anglophone du Québec, pour la réalisation d'une deuxième phase d'activités.

À Montréal, une contribution de 603 000 \$ sur trois ans à l'organisme *Youth Employment Services* (YES) s'est poursuivie pour la réalisation de ses activités en entrepreneuriat pour les jeunes anglophones et pour la tenue annuelle de la Conférence sur l'Entrepreneuriat qui a rejoint encore cette année plus de 300 participants.

Une contribution a été accordée au Centre d'Entrepreneuriat du *West Island* afin de rencontrer les frais relatifs à la participation de deux conférenciers anglophones à un atelier à l'intention des PME sur les meilleures pratiques d'affaires en vente et en *marketing* à l'étranger. Plus de 50 personnes y ont participé.

La contribution de 150 000 \$ accordée à la Mission Jeunes Entrepreneurs en collaboration avec le *World Trade Center* (WTC), dont le quart des membres sont anglophones, a servi à faire de cette mission un franc succès.

Dans la région des Laurentides, un projet de 78 000 \$ permet l'embauche d'une agente de développement anglophone pour favoriser l'entrepreneurship des femmes anglophones de la région. Cette agente a offert 17 sessions d'information, a accompagné 21 femmes dans leur projet et a aidé au démarrage de 15 entreprises.

En Outaouais, près de 25 % des interventions et du budget ont été alloués à des clients anglophones dont la moitié est constituée d'entreprises de haute technologie venues s'installer dans la région et dont l'autre partie provient des domaines manufacturier et touristique.

L'agence a accordé 9,1 millions de dollars pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL) qui visera à accroître la productivité des entreprises en mettant à leur disposition des outils performants d'aide à la rédaction et à la traduction.

Par ailleurs, l'agence intervient dans le développement économique des communautés anglophones par l'intermédiaire de ses partenaires, notamment les Sociétés d'aide au développement des collectivités, les Centres d'aide aux entreprises et les Corporations de développement économique et communautaire en milieu urbain.

L'agence favorise le développement et le renforcement des liens entre les organismes des communautés anglophones et ses partenaires.

En Gaspésie, compte tenu des difficultés dans le secteur du bois-d'œuvre, l'agence a approuvé un projet de la SADC Baie-des-Chaleurs pour l'embauche d'un agent de développement appelé à travailler en anglais afin de desservir la municipalité de Pointe-à-la-Croix et ses environs ainsi que pour le financement d'activités d'animation et de planification.

En Abitibi-Témiscamingue, l'agence a fourni un appui technique pour la réalisation d'une recherche financée par Industrie Canada portant sur le profil socioéconomique de la communauté anglophone de la région.

L'agence continue d'être à l'affût des développements émergeant d'initiatives mises en œuvre par ses partenaires fédéraux à l'intention des communautés linguistiques en situation minoritaire et qui pourraient rejoindre son secteur d'intervention, afin d'y apporter un appui, le cas échéant.

2.2 Activité

Établir des mécanismes de suivi auprès des SADC et des CAE visés par la *Loi sur les langues officielles*.

Réalisation

Les SADC visées par l'application de la *Loi sur les langues officielles* sont au nombre de 14 au Québec. Afin de s'assurer que ces organismes se conforment à leurs obligations, les bureaux d'affaires de l'agence leur ont transmis une lettre rappelant ces obligations et demandant aux SADC d'établir un plan d'action sur le sujet. Des suivis de ces plans d'action et de leur mise en œuvre ont été effectués à l'automne 2003. Nos observations nous permettent de conclure que les SADC et les CAE respectent leurs obligations et que le nombre de leurs publications et annonces en langue anglaise est à la hausse.

2.3 Activité

Établir le profil démographique de la communauté anglophone du Québec.

Réalisation

La Direction générale de la planification et des orientations stratégiques a produit des données présentant les caractéristiques socioéconomiques des communautés anglophones par région et ces données ont été diffusées aux bureaux d'affaires de l'agence afin qu'ils puissent mieux cerner les éléments pertinents au profit des communautés de leur territoire.

3. Objectif

Améliorer la sensibilisation à l'interne.

3.1 Activité

Sensibilisation des membres de la gestion.

Réalisations

Une présentation a été faite aux gestionnaires du Secteur des opérations de l'agence sur les dispositions et sur l'esprit de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) et particulièrement de l'article 41 de la partie VII.

Les gestionnaires des bureaux d'affaires visés par les exigences de la LLO ont désigné une personne-ressource dans leur équipe afin d'accorder une attention particulière aux dispositions de la *Loi*, de recevoir une formation à ce sujet, de favoriser un rapprochement entre le bureau d'affaires, ses partenaires et les communautés anglophones sur les questions de développement économique.

Une session de formation de deux jours a été offerte aux personnes-ressources des bureaux d'affaires et ces personnes ont été invitées à diffuser dans leur bureau, auprès de leurs collègues, l'information reçue.

Des personnes-ressources de différentes directions du siège social de l'agence ont été sensibilisées à l'article 41, notamment de la Direction générale de la planification et des orientations stratégiques, de la Direction générale de la Qualité, de l'information et des technologies, afin que les responsabilités de l'agence en cette matière soient mieux reflétées dans les activités de planification et de suivi.

Des exemplaires du *Bulletin 41-42* produit par Patrimoine canadien ont été diffusés dans les bureaux d'affaires.

Le plan d'action et l'état des réalisations relatifs à l'article 41 ont été diffusés dans les bureaux d'affaires et se retrouvent dans les sites Internet et intranet de l'agence.

4. Objectif

Favoriser la collaboration avec les autres ministères et agences.

4.1 Activité

Trouver des pistes de collaboration et de complémentarité.

Réalisations

L'agence a établi de nombreuses collaborations avec les autres ministères et agences du gouvernement du Canada. D'abord, elle a participé à toutes les rencontres organisées par les différentes instances fédérales, telles que le Bureau du Conseil privé et Industrie Canada, mettant en présence les ministères et les organismes fédéraux et les organismes de la communauté anglophone, à des fins d'échange et de consultation.

L'agence a collaboré avec Industrie Canada et les autres agences de développement économique à l'élaboration d'une vision commune et complémentaire auprès de sa clientèle anglophone.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action sur les langues officielles, l'agence a assisté à toutes les rencontres d'information et d'échange, entre partenaires fédéraux, organisées par les bureaux national et régional de Patrimoine canadien. C'est d'ailleurs dans le cadre de l'une de ces rencontres que l'agence a pu trouver des pistes d'intervention complémentaires avec Patrimoine canadien pour le volet économique du plan d'action gouvernemental dont elle est responsable.

L'agence a collaboré avec ses partenaires fédéraux pour venir en appui à la population de la Basse-Côte-Nord, majoritairement anglophone, affectée par la situation relative au secteur des pêches.

L'agence a poursuivi sa participation régulière à la Table gouvernementale du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté anglophone.

L'agence a convenu de modalités de collaboration avec Industrie Canada dans le cadre de la mise en œuvre du volet de développement économique du plan d'action du gouvernement sur les langues officielles.

Au cours de la dernière année, un nouveau projet de camp pour jeunes entrepreneurs a été soutenu par l'agence en collaboration avec Patrimoine canadien dans le cadre du PICLO. Pour la même période, quatre projets pluriannuels se sont poursuivis. Au total, l'agence a versé 162 951 \$ pour ces projets auxquels s'est ajoutée une contribution équivalente de Patrimoine canadien. Par ailleurs, l'entente entre l'agence et Patrimoine canadien pour le PICLO se terminait le 31 mars 2004. Le PICLO a permis à l'agence de réaliser dix projets avec la communauté anglophone du Québec dans cinq régions, soit la Côte-Nord, la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine, l'Estrie et les Laurentides. L'agence et Patrimoine canadien ont injecté chacun près de 450 000 \$ dans ces projets pour un total de 900 000 \$. Les projets soutenus ont notamment permis aux organismes bénéficiaires de la communauté anglophone de consolider leur offre touristique et d'apporter un meilleur soutien aux femmes et aux jeunes entrepreneurs. Ces projets ont également permis à l'agence de consolider ses liens avec des partenaires des communautés anglophones du Québec. Un nouveau protocole d'entente d'une durée de trois ans a été négocié afin de poursuivre ce partenariat.